Voie d’accès - Certification à la Certification socle de compétences et de connaissances professionnelles (CléA)

Certificateur : Certif Pro

Échéance de l'enregistrement : 18/12/2029

Voie d’accès à la certification	Composition des jurys
Après un parcours de formation continue	Certificat CléA délivré sur délégation de Certif Pro par les jurys paritaires territoriaux (Transitions Pro) ou les CPNE
En contrat de professionnalisation	Certificat CléA délivré sur délégation de Certif Pro par les jurys paritaires territoriaux (Transitions Pro) ou les CPNE

Voie d'accès à la certification	Composition des jurys
Par candidature individuelle	Certificat CléA délivré sur délégation de Certif Pro par les jurys paritaires territoriaux (Transitions Pro) ou les CPNE
Par expérience	Certificat CléA délivré sur délégation de Certif Pro par les jurys paritaires territoriaux (Transitions Pro) ou les CPNE

Source : France compétences